



ADMINISTRATION COMMUNALE DE WOLUWE-SAINT-PIERRE
Avenue Charles Thielemans 93
1150 BRUXELLES

Service Secrétariat

Réponse à une question écrite d'un conseiller communal

QUESTION ECRITE

Demande de :	Cathy Vaessen
Date :	18.06.24
Adressée à :	Caroline Lhoir

Sujet : Bulles à verres supprimées rue de l'Église à Stockel : alternatives proposées

Madame l'Échevine,

Je me permets d'attirer votre attention sur un problème concernant les bulles à verres qui étaient situées au coin de la rue de l'église et de la rue Vandermaelen. Elles ont été supprimées récemment. Cette décision a suscité de nombreuses préoccupations parmi les résidents, notamment les personnes âgées et celles à mobilité réduite.

Ces bulles à verres étaient très utiles pour les habitants de cette zone, facilitant leur gestion quotidienne des déchets en verre. Désormais, la station la plus proche se trouve à la cité de l'Amitié, ce qui représente une distance d'environ 600 mètres. Pour nos concitoyens les plus vulnérables, cette distance est un obstacle majeur.

Afin de répondre aux besoins de ces résidents et de maintenir un service de proximité efficace, je propose d'envisager l'installation de nouvelles bulles à verres à des emplacements plus accessibles. Deux suggestions ont été émises par des citoyens que j'ai rencontrés : la place Dumon, située à environ 200 mètres, et le Stockel Square, à seulement 100 mètres. Cela serait particulièrement intéressant pour les autres commerçants et le marché.

En conséquence, je souhaiterais poser les questions suivantes :

1. Quelles sont les raisons précises ayant conduit à la suppression des bulles à verres au coin de la rue de l'église et de la rue Vandermaelen ? Vous m'aviez précédemment répondu que cette suppression était "à l'initiative de Bruxelles-Propreté pour des questions techniques". Je souhaiterais avoir plus de détails, si possible.
2. Existe-t-il des plans pour compenser cette suppression par l'installation de nouvelles bulles à verres dans des emplacements plus accessibles pour les résidents de cette zone ?
3. L'administration communale envisage-t-elle la possibilité de mettre des bulles à verres sur la place

Dumon ou au Stockel Square afin de mieux répondre aux besoins des habitants, notamment des personnes âgées et à mobilité réduite ?

4. Quels autres emplacements potentiels pourraient être considérés pour faciliter l'accès à ce service essentiel ?

5. Dans le cadre de la déclaration de politique générale 2019-2024, qui mentionne le besoin de densifier et de renouveler le réseau de bulles à verre et textiles (« label Solid'R »), quelles sont les possibilités pour ajouter un point de collecte de textiles labellisé « Solid'R » dans une des zones précitées ?

6. De manière générale, l'administration a-t-elle examiné la possibilité d'installer des points de collecte des huiles alimentaires usagées, conformément à la page 12 de la déclaration politique générale 2019-2024 ?

Je vous remercie par avance pour l'attention que vous porterez à cette question et pour les mesures que vous pourrez prendre afin d'améliorer la gestion des déchets dans notre commune.

Bien cordialement,

Cathy Vaessen

REPONSE

Madame la Conseillère,

Nous partageons votre préoccupation concernant l'amélioration de la gestion des déchets dans notre commune. Il est essentiel de disposer de bulles à verre à une distance raisonnable de chaque habitation, sur des sites qui s'intègrent au mieux dans le cadre de vie, et minimisant les potentielles nuisances olfactives et sonores.

Comme vous le savez, la gestion des bulles à verre relève de la compétence de l'Agence Bruxelles-Propreté (ABP). Leur emplacement, leur vidange et les spécifications techniques des infrastructures résultent d'une collaboration étroite entre l'ABP et la Commune.

Pour votre bonne information, outre le site de la cité de l'Amitié (avenue de la Perspective), il existe deux autres stations de bulles à verre près de Stockel,

- au 146 Val des Seigneurs (à 550 m),
- au 310 chaussée de Stockel (à 850 m).

Toutefois, malgré ces alternatives, les bulles à verre qui ont été retirées rue de l'Église manquent effectivement aux habitants du quartier.

Je répondrai à vos questions dans l'ordre :

1. Selon l'Agence Bruxelles-propreté (ABP), qui a donc en gestion les bulles à verre de la région bruxelloise, le site de la rue de l'Église présentait des problèmes techniques et de sécurité depuis 2018. La digitalisation des bulles à verre exige des capteurs de taux de remplissage, impossibles à installer sur ces anciens modèles. De plus, les pièces détachées ne sont plus disponibles, rendant ces bulles à verre irréparables. La pose de nouvelles bulles à verre

aériennes, que nous avons demandé comme solution intermédiaire, n'est pas envisageable en raison de la pente du trottoir.

2. La commune collabore avec l'ABP pour trouver un nouveau site le plus proche possible de l'ancien, en évitant d'empiéter autant que possible sur les zones vertes et celles de stationnement, et en respectant la sécurité de chacun et les besoins techniques liés à la pose de la bulle à verre (accès pour vidange, respect des zones d'impétrants, ...)
3. L'installation d'une bulle à verre :
 - Sur la place Dumon est impraticable à cause des diverses animations et marchés, qui réduiraient l'espace utile et compliqueraient la circulation. Par exemple si la vidange des bulles se fait en même temps qu'un départ des camions du marché.
 - Dans le Stockel Square, en intérieur, ce n'est pas envisageable puisque c'est une zone privée et fermée le dimanche. Par contre, la commune examine en effet la possibilité de l'installer sur le parking extérieur, en collaboration avec Interparking et l'ABP.
4. Voir les réponses 2 et 3.
5. Nous sommes attentifs et sensibles à la collecte des textiles, conformément à la Directive (UE) 2018/851. Nous collaborons avec les Petits-Riens et Oxfam, tous deux ayant le Label Solid'R. La convention de collaboration avec OXFAM a d'ailleurs été renouvelée en 2023. Nous souhaitons, en fonction des possibilités financières des deux partenaires, mettre à disposition des bulles à textiles supplémentaires sur les sites de bulle à verre qui nécessitent une rénovation, et où l'espace le permettrait. A noter qu'il y a bien une bulle à textiles à Stockel, juste à côté de l'église.
6. La possibilité d'installer des points de collecte des huiles usagées a en effet été étudiée.

Les huiles alimentaires usagées peuvent être collectées en différents lieux :

- au RECYPARK, en permanence
- lors des Recypark mobiles, 2x par an dans chaque quartier,
- lors des Proxy Chimik, 1x par mois dans chaque quartier,
- dans certains commerces comme le Carrefour de l'avenue des Frères Legrain par exemple.

Ces possibilités nous ont semblé plus efficaces et moins impactantes que l'installation d'un réseau de « bulles à huile » dans l'espace public. D'une part, seul un modèle de bulles à huile existe aujourd'hui à Bruxelles, que nous jugeons s'intégrer fort peu dans l'environnement de nos quartiers. En outre, les expériences menées dans d'autres communes ont montré que les sites sont souvent sales, amènent de nombreux dépôts clandestins et des problèmes récurrents de vidange.

Fait à Woluwe-Saint-Pierre, le 15 juillet 2024

L'échevin délégué,

